

Cfdt:

BNP PARIBAS

27 NOVEMBRE 2024

VOS REPRÉSENTANTS

Représentant
Syndical
National

Représentante
Syndicale Nationale
Adjointe



Stefan
DESBOURDES
06 68 24 35 41

Chantal
MARCHAND
06 99 33 92 51

Vos élu(e)s



Alexandre
BOUAT
06 98 54 83 53

Anthony
CHABIRON
06 62 67 90 85



Eddie
COTAYA
06 67 75 35 39

Aline
DALICHAMPT
06 98 85 77 78



Loic
DOPIERALA
01 60 95 47 40

Oktay
ERGUN
01 55 77 90 13



Claudine
FORTUNE
07 87 97 57 63

Nadège
HAMDI
07 64 26 23 07



Marie-Rose
MICHINEAU
06 67 13 42 74

Alexandrine
TROLLAT
04 67 06 43 10



CSEC

MOTIV

Ça change vraiment ?!



Depuis des années, vos élus CFDT alertent la Direction sur les limites de l'outil MOTIV : trop complexe, peu transparent, aux règles instables et souvent déconnecté de vos réalités professionnelles. Aujourd'hui, des évolutions sont annoncées pour 2025. Si l'intention affichée de simplifier est louable, des zones d'ombre persistent...

Quelles avancées sur MOTIV ?

1

"Ma contribution au collectif" : Des règles claires, mesurables et compréhensibles, formalisées par un entretien afin d'éviter des appréciations floues ou subjectives.

2

ALEAS : En cas d'absence d'un collègue (au-delà de 31 jours), le DIA répartira son montant de référence dans le volet « Ma Contribution au Collectif » aux autres collègues.

3

Des outils fiables et accessibles à tous, avec seulement 10 indicateurs qui valorisent et non qui pénalisent.

4

Suppression du seuil à 80% sur le volet collectif.

5

Suppression du critère de surperformance MOTIV. L'intensité commerciale sera mieux prise en compte.

6

L'annualisation des objectifs collectifs tempère le cadencement des quadrimestres individuels et redonne du sens au métier de conseiller.

Motiv



Pour vos élus CFDT, certaines annonces semblent aller dans le bon sens, mais des interrogations subsistent. Les élus CFDT ont obtenu qu'un bilan du premier quadrimestre commercial 2025 nous soit présenté en séance de CSEC. À suivre ...

ET LA BAISSÉ DU BONUS ? ON EN PARLE ??

Cfdt:

BNP PARIBAS

SALAIRE

Vous voulez une analyse personnalisée et comparative de votre rémunération (salaire fixe et variable) chez BNP Paribas ?



RAPPEL PEE 2024

Vous avez jusqu'au 19 Décembre pour effectuer un versement volontaire sur votre :

PEE
PERECO
PERO

Le DUERP : Pourquoi ça vous concerne aussi ?

Sous ce sigle un peu mystérieux se cache un outil essentiel : le **D**ocument **U**nique d'**É**valuation des **R**isques **P**rofessionnels. La direction est venue nous présenter le process de mise à jour chaque année. Lors de la présentation de ce dossier **les élus CFDT** ont obtenu la création d'un groupe de travail pour une meilleure évaluation des risques professionnels.



Une obligation légale et une mine d'informations !

À quoi ça sert vraiment ?

- **L'identification des risques** : Troubles Musculo-Squelettiques, chutes, posture, mais aussi risques psychosociaux (eh oui, on y pense !).
- **Sans lui, les risques ne sont pas, ou mal, identifiés.**
- **Mise en place d'actions de préventions** afin d'améliorer votre quotidien.

Bref, le DUERP, c'est votre allié santé et sécurité !



Bon à savoir :



- ➡ Il existe un document par site (Unité).
- ➡ Le DUERP doit être mis à jour tous les ans.
- ➡ Il doit être accessible à toutes et tous.
- ➡ Il engage la responsabilité de l'employeur.

AVIS CFDT

La CFDT ne laissera pas le DUERP être une simple formalité administrative. C'est un outil qui protège, informe et améliore votre quotidien au travail. Pour toute question ou si vous souhaitez en savoir plus, vos élus CFDT sont là pour vous guider.